

SUIVI DE 8 PLACES DE BRAME

DE CERF ELAPHE (*Cervus elaphus*) EN FORET DE FONTAINEBLEAU

Lustrat P. (1988) Comptage de cerfs au brâme 1988 en forêt de Fontainebleau. La Pipistrelle tome 1 n° 4 : 32.

1) INTRODUCTION

En 1988, afin de connaître l'effectif de la population de Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) l'Office National des Forêts de Fontainebleau et la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne, avec l'appui technique de la division "Chasse" du CEMAGREF pour le dépouillement et l'interprétation des données, ont décidé d'organiser un comptage par la méthode dite des "approches et affuts combinés". Ce comptage fut renouvelé en 1993. Ce type de comptage ne pouvant être reconduit annuellement en raison des difficultés d'organisation (minimum 350 observateurs par jour pendant 3 jours consécutifs), nous avons décidé d'effectuer des recensements au moment du brâme sur 8 secteurs de la forêt de Fontainebleau.

2) PRESENTATION DU MILIEU

Située à 60 kilomètres au sud-est de Paris, dans le département de Seine-et-Marne (77), le Massif de Fontainebleau (25 000 ha) est peuplé d'essences variées où dominant le chêne et le pin sylvestre. 18 000 ha sont gérés par l'Office National des Forêts. La majorité des parcelles sont traitées en futaies régulières depuis l'aménagement de 1970.

3) METHODE

La méthode utilisée pour cette étude ne donne qu'un suivi des places de brâme et ne permet en aucun cas d'estimer la population de cerfs présente sur le massif, étant donné que seule une partie de la forêt est concernée par nos comptages. De plus, cette méthode sous-estime le nombre de jeunes cerfs (1ère à 3ème tête), qui ne brament pas et reste très discrets pendant cette période (O.N.C., 1982).

Nos recensements couvrent environ 9000 ha, soit à peu près un tiers du massif (voir carte n° 1). Les secteurs ont été choisis en fonction de la connaissance du terrain par les participants, chacun s'occupant d'une partie de la forêt qu'il connaît bien de façon à couvrir parfaitement son secteur, la nuit, sans se servir de lumière.

Ce ne sont pas forcément les endroits les plus fréquentés par les cerfs durant le brâme. Tous les secteurs de brâme sont visités simultanément au cours de la même nuit, en semaine après 23 h (à cause de la circulation routière trop bruyante avant cette heure) par une personne connaissant très bien les places de rut, car les raires ne s'entendent parfois qu'à moins de 100 mètres et un observateur ne sachant pas parfaitement où se trouvent les animaux n'entendrait rien. Ce comptage est réalisé 2 à 3 fois entre le 15 septembre et le 15 octobre. Le plus grand nombre d'animaux entendus au cours de la même nuit est retenu. Ce dernier point

est très important afin de ne pas compter deux fois les même cerfs, ceux-ci pouvant se déplacer d'une place de brâme à une autre.

4) RESULTATS

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant et par le graphique n° 1 :

NOMBRE DE CERFS BRAMANT PAR ANNEES

SECTEURS	88	89	90	91	92
1	4	3	4	4	5
2	3	1	1	0	0
3	0	0	1	1	5
4	1	2	2	1	2
5	1	1	2	3	3
6	1	1	5	6	6
7	0	0	1	0	0
8	0	0	2	1	2
TOTAUX	10	8	18	16	23

Les résultats de ces comptages montrent une augmentation du nombre de cerfs bramant sur les secteurs suivis.

5) DISCUSSION

Les recensements de la population de Cerf élaphe du Massif de Fontainebleau organisé par l'O.N.F. et la F.D.C. ont permis d'estimer la population de cerfs à 325 animaux au printemps 1988 (CEMAGREFF 1988) et à 505 animaux au printemps 1993 (CEMAGREFF 1993).

On peut noter une progression notable de la population entre ces deux comptages, malgré des prélèvements par la chasse ayant légèrement augmentés : 15 cerfs et 4 biches tués à la chasse en 1988, et 17 cerfs et 12 biches en 1993 (O.N.F. comm. pers.). La route aussi est de plus en plus meurtrière : 20 cerfs et biches tués en 1988, contre 30 en 1993 (O.N.F. comm. pers.) sans compter les animaux non retrouvés, ou non déclarés.

Le nombre de cerfs entendus au brâme a aussi augmenté comme le montre le tableau n° 1.

Nos recensements de cerfs au brâme présentent un intérêt certain pour la gestion des populations de cerfs, car ils sont plus souple à mettre en place qu'un comptage par la méthode "des approches et affuts combinés", et peuvent donc être renouvelés tous les ans. Ils reflètent bien l'augmentation de la population de cerfs révélée par les comptages par la méthode dite "des approches et affuts combinés", bien que nous ne couvrons pas toute la forêt. Cette méthode permet donc de connaître l'évolution de la population de cerfs d'une forêt, comme l'avaient déjà remarqués Albaret et al. (1989) dans le Cantal.

6) REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les responsables de l'Office National des Forêts de Fontainebleau pour les facilités accordées sur le terrain et pour les nombreux renseignements qu'ils m'ont communiqués, ainsi que les observateurs qui participent tous les ans aux comptages.

7) BIBLIOGRAPHIE

ALBARET M., LARTIGUES A. et PEROUX R. (1989). - Recensements des cerfs au brame, essais réalisés sur la Pinatelle d'Allanches (Cantal). B.M. O.N.C. n° 132.

CEMAGREF Division "Chasse" (1988). - Recensement de l'effectif Cerf élaphe du Massif de Fontainebleau. Rapport photocopié.

CEMAGREF Division "Espaces Naturels et Faune Sauvage" (1993). - Dénombrement de la population de Cerf élaphe du Massif de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Rapport photocopié.

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1982). - Méthode de recensement des populations de cerfs. Notes techniques. Fiche n° 9.

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE (1983). - Le cerf élaphe. Notes techniques. Fiche n° 13.